

Santé



L'université de Nîmes développe une politique active afin d'aider au mieux les étudiants à prévenir et gérer les problématiques de santé qui les touchent.

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) reçoit tous les étudiants de L1 au cours d'un **entretien individuel** (avec le médecin ou l'infirmière) qui permet d'établir un « état des lieux santé » et d'identifier les points qui nécessitent un conseil, une orientation, un soutien, un aménagement des études...

Le SUMPPS propose aussi **des permanences** au sein de la fac de professionnels de santé (psychologues, diététicienne, tabacologue, addictologue...) et organise des **actions de prévention** sur le campus.

En matière de santé étudiante, les domaines d'actions prioritaires sont **la santé psychologique, la vie affective et sexuelle, la nutrition et les addictions.**

UNÎMES propose également des services et rendez-vous thématiques en collaboration avec des acteurs de prévention locaux, internes ou extérieurs à l'université :

- * Des **bilans de santé gratuits** « Parcours Santé » grâce à une convention avec la [CPAM du Gard](#) ;
- * Des **ateliers de gestion du stress et d'estime de soi** sont proposés par les psychologues et des **séances de relaxation** sont animées deux fois par semaine par le service des sports (voir [planning d'activités du SUAPS](#))
- * Des **ateliers ponctuels de méditation en pleine conscience** sont organisés au cours de l'année par le SUMPPS ([✉ sumpps@unimes.fr](mailto:sumpps@unimes.fr)) ;
- * Une semaine d'échange et d'information sur la contraception/sexualité/MST avec [l'école de maïeutique de Nîmes](#) a lieu tous les ans au mois de mars et des permanences sont également assurées par les étudiantes (M2) sages-femmes, avec qui proposent des **rendez-vous individuels** : conseils.sagefemme@gmail.com

*



Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Site Vauban, bâtiment D, 1^{er} étage Tél. : 04 66 36 45 30 - ✉ SUMPPS

[En savoir plus](#) 

* **Handicap**

Tous les étudiants en situation de handicap, ponctuel ou chronique, doivent prendre rdv avec le médecin du SUMPPS, après s'être fait connaître au Bureau d'aide à l'Autonomie - Site Vauban - Cour - à côté de la loge 04 66 36 45 81 - ✉ handicap@unimes.fr

> [En savoir plus sur le handicap](#)

* **Consultations psychologiques**

Elles sont assurées par deux psychologues sur rendez-vous.

[Pour en savoir plus et prendre rendez-vous](#) 

En plus des consultations psychologiques, les professionnels du SUMPPS vous proposent de participer à des **groupes thérapeutiques** (affirmation de soi – gestion des émotions – méditation en pleine conscience) se tenant plusieurs fois dans l'année.

* **Consultations de diététique**

Elles sont assurées par une diététicienne sur rendez-vous.

[Pour en savoir plus et prendre rendez-vous](#) 

* **Tabacologie, consommations, addictions :**

Elles sont assurées par une infirmière tabacologue) et une éducatrice spécialisée sur rendez-vous.

[Pour en savoir plus et prendre rendez-vous](#) 